



VIVE LES CONSCRITS

28,29 ET 30 AVRIL



CHESSY
— les Mines —



EDITO

Chers Cassissiennes et Cassissiens,

■ En France, l'énergie consommée par l'éclairage public représente 41 % des consommations d'électricité des collectivités territoriales, 16 % de leurs consommations toutes énergies confondues, 37 % de leur facture d'électricité. Les enjeux sont donc économiques, mais aussi environnementaux. En effet, nos communes sont trop éclairées, les insectes pollinisateurs ont réduit de 62 % leurs visites nocturnes dans les zones urbaines (étude de 2017 menée par des chercheurs suisses et français). Ce cas est loin d'être isolé. Amphibiens, chauves-souris, oiseaux, la biodiversité, dans son ensemble, est aujourd'hui, menacée par les nuisances lumineuses. C'est pour ces raisons économiques et environnementales que le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de réduire la durée de l'éclairage public durant la nuit.

■ Comme vous avez pu le constater les travaux de rénovation et d'agrandissement du centre technique ont débuté et devraient durer plusieurs mois. Une concertation est prévue avec le service départemental et métropolitain d'incendie et de sécurité pour que les travaux ne gênent pas les interventions des sapeurs-pompiers.

■ Afin de tenter de réduire le coût des nouveaux équipements sportifs pour la commune, nous avons fait trois nouvelles demandes de subvention, deux auprès de l'Etat et une auprès du Conseil Régional. Je vous informerai des résultats de cette démarche.

■ Début mars, je vais signer le compromis de vente, au nom de la commune, de l'habitation que nous avons récupérée rue de la Cure. Cette vente devrait rapporter un peu plus de deux cent mille euros au budget municipal. Elle sera suivie de la vente de la parcelle acquise, par la commune il y a quelques années, et sur laquelle nous envisageons, avec la communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées, de construire une structure enfance petite enfance. Malheureusement, l'évolution du plan de prévention des risques d'inondation interdit ce type de construction sur cette parcelle. Nous espérons que le nouveau schéma de cohérence territoriale (S.C.O.T) nous permettra de classer une zone en activité économique pour envisager cette construction, ainsi que le déplacement de la caserne des sapeurs-pompiers et l'accueil de nouvelles entreprises.

■ Les mois de mars et d'avril vont nous offrir de nombreuses manifestations festives. Je remercie tous les bénévoles et les élus qui organisent ces événements et contribuent grandement à l'animation de notre village et à la création de liens sociaux.

Je vous souhaite une belle fin d'hiver et un bon début de printemps.

Thierry Padilla
Maire

AVIS DE MAIRIE

FREINER LA VITESSE ET SÉCURISER ME RD 19

■ Comme suite à plusieurs séries d'essais, les travaux seront réalisés 1ère quinzaine de mars pour supprimer la zone accidentogène RD19 de la montée des Carrières, montée des Puits :

- une « écluse » avec un coussin berlinois avant le carrefour de la montée des puits en partant du Monument aux Morts.

- deuxième aménagement de sécurité : entre le croisement de la montée des puits et du cimetière
Ce sera la fin de la 1ère tranche des travaux.

■ Une 2ème phase débutera à la suite, il y aura une ou plusieurs phases d'essai également pour la sécurisation de la RD19 au niveau de la sortie du cimetière, l'objectif étant de continuer à freiner la vitesse et de sécuriser cette portion de route.

RAPPEL !

■ Ramasser les poubelles est aussi une question de salubrité publique... afin d'éviter certains petits visiteurs nuisibles, désagréables à rencontrer dans les rue de notre beau village.



Place de la Mairie
69380 Chessy les Mines

04 78 43 92 03

ag@chessy69.fr
www.chessy69.fr

Ouvert tous les jours
de 15h à 19h du lundi au vendredi
Fermeture le mercredi et le samedi

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS !

■ La Mairie souhaite organiser un accueil aux nouveaux habitants du village. Ce moment n'a pu être réalisé durant ces trois dernières années à cause de la pandémie. Il se déroule généralement un samedi matin, par une visite guidée du village, suivi du pot de l'amitié.

Nous vous invitons à vous inscrire en nous écrivant à chessy.infos@gmail.com ou en informant le secrétariat de la mairie.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

■ CARNAVAL DANS LES RUES DE CHESSY !

Organisé par le Conseil Municipal des Enfants de Chessy

Venez nous rejoindre déguisés (petits et grands) pour un grand défilé.

Rendez-vous à 9 h 50

Devant la Mairie de Chessy les Mines

ENEZ NOMBREUX !

Boissons et gâteaux en vente à la buvette au profit d'une association caritative.

■ Ecole la Chessylite

D'autre part, les jeunes élu(e)s ont lancé une consultation pour trouver un nom à l'école publique, et après proposition au Conseil Municipal, ils sont ravis de vous annoncer que le nom suivant a été choisi pour l'école publique : Ecole la Chessylite !

Une inauguration officielle aura lieu, nous vous tiendrons informés.

D'autres projets sont en cours, vous les découvrirez au fur et à mesure dans le chessy info.

DIMANCHE 19 MARS À 10H

CARNIVAL

Organisé par le Conseil Municipal des Enfants de Chessy

Venez nous rejoindre déguisés (petits et grands) pour un grand défilé.

Rendez-vous à 9 h 50

Devant la Mairie de Chessy les Mines





CONSEIL MUNICIPAL

Les Comptes-rendus complets des conseils municipaux sont disponibles à la consultation sur les panneaux d'affichage communaux et sur le site internet communal, rubrique «vie municipale»

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JANVIER 2023

■ MODIFICATION DU RÈGLEMENT DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Le Maire expose :

Les actualités récentes, facturation de l'assainissement par le SMAP mais également la mise en place du nouveau site internet de la mairie, nous obligent à modifier les chapitres et articles suivants :

Chapitre II – Abonnements :

- Article 2.1 – Demandes d'abonnement
- Article 2.2 – Durée et résiliation du contrat d'abonnement

- Article 2.3 – Conditions particulières aux ventes à distance et hors établissement

Chapitre V – Installations privées :

- Articles 5.1 – Définitions
- Article 5.2 – Utilisation d'autres ressources en eau

Chapitre VI – Paiements :

- Article 6.1 – Présentation de la facture

En outre, le titre actuel du règlement est : RÈGLEMENT DU SERVICE DES EAUX. Cette appellation suscite des interrogations parmi les abonnés et n'est pas effectivement pas significative. Il est donc également proposé de modifier le titre qui devient RÈGLEMENT DU SERVICE DE L'EAU POTABLE.

Adopté à l'unanimité.

■ AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE DÉPARTEMENT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE SÉCURISATION DE LA RD19

Le Maire rappelle :

Des chicanes ont été mises en place en juin 2021 de manière temporaire sur la RD19 (Route de Belleville) afin d'obliger les véhicules à ralentir, cette portion de route ayant été considérée comme particulièrement dangereuse.

Le Maire expose :

L'efficacité de ces chicanes ayant été prouvée après plus d'un an d'observation, la commune de Chessy envisage donc de réaliser des travaux d'aménagement de sécurité qui comprennent la mise en place permanente d'une écluse de deux chicanes. Il est rappelé que pour ces travaux, nous avons reçu en 2022 la somme de 6 150 € du Département au titre de la répartition du produit 2021 des amendes de police relative à la sécurité routière.

Les travaux seront réalisés par l'entreprise THIVENT début février et intégralement financés par le budget communal.

S'agissant d'une route départementale, nous devons signer une convention avec le Département qui autorise la commune, pour la durée des travaux, à occuper et à intervenir sur leur domaine. Pour ce faire, le Département délègue donc à la commune sa maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des travaux précités.

Adopté à l'unanimité

■ INFORMATIONS DIVERSES

Présentation du projet d'urbanisme de la Place Centrale par M. Eddy AMOROSO et M. Luc PIERRON :

Des premiers aménagements avaient été mis en place afin de sécuriser la place centrale et l'accès aux commerces. Ces derniers permettent également de rendre ce lieu plus convivial grâce au marché du vendredi après-midi et des différentes manifestations organisées par les associations cassisiennes. De nombreuses places de stationnement ont été créées Route de la Vallée en direction Châtillon.

Un groupe de travail s'est penché sur les différents atouts et problèmes de cet aménagement afin de trouver la meilleure configuration possible de la Place Centrale tant sur le plan sécuritaire et pratique qu'esthétique.

Plusieurs réunions ont été menées avec les commerçants et riverains afin de pendre en considérations les demandes et idées et permettre un axe de travail.

Les réflexions et travaux sont toujours en cours mais un projet urbaniste réalisé par un architecte est présenté à l'ensemble du conseil municipal.

Une validation de principe est accordée ce jour par le conseil municipal permettant au groupe de travail d'avancer sur le projet.

Débat sur la mise en place d'un arrêté interdisant l'accès au stade de foot :

Depuis quelques temps, l'espace entre le city stade et le stade de foot est utilisé comme parking, essentiellement lors des manifestations sportives, entraînant une dangerosité de cet espace. La responsabilité du Maire est engagée en cas d'accident.

En attendant l'aménagement définitif du complexe sportif, un arrêté municipal interdisant le stationnement sur cet emplacement va être mis en place permettant l'accès au stade et vestiaires en toute sécurité.

Recensement du potentiel photovoltaïque sur la commune :

La commune a reçu un courrier du Département du Rhône nous demandant de recenser les toitures, parkings ou parcelles pouvant être équipés de panneaux photovoltaïques.

Nos bâtiments communaux étant dans les zones ABF, il nous est impossible de les en équiper ainsi que pour les parcelles et parking communaux qui doivent être supérieurs à 1500 m².

Pour information, sur la Communauté de Commune, 15 bâtiments ont été repérés et seulement 4 ont reçu un avis favorable pour l'instant.

Syndicat Mixte d'Eau Potable Saône Turdine

: augmentation de la contribution des adhérents aux frais d'exploitation et modification de la part collectivité du prix de l'eau.

M. DENOYELLE André : Le Syndicat Mixte d'Eau Potable Saône Turdine fonctionne comme une commune et possède de ce fait un budget d'investissement et un budget de fonctionnement. Le syndicat a des frais de personnels et des dépenses, ce à quoi les communes contribuent.

La contribution actuelle est calculée en fonction du nombre d'habitants dont elle dispose. Sur notre commune, elle est actuellement de 1,82€/hab et passerait en janvier 2023 à 1,88€/hab en sachant qu'elle n'a pas augmenté depuis 2016 (ce qui correspond à une augmentation de 0,5% par an).

Information sur le SCoT : volet habitat « trajectoire 2020/2040 » – territorialisation de la production des nouveaux logements :

M. DENOYELLE André expose :

Le PAS (Projet d'Aménagement Stratégique) qui remplace le PADD (Projet d'Aménagement de Développement Durable) est la clé de voûte du SCoT et définit les objectifs du territoire.

Lors du Copil, a été rappelé les axes stratégiques du PAS dans la thématique habitat et nous avons travaillé sur :

- Trajectoire démographique 2020 – 2040 proposée,
- Estimation des besoins en logements sur la base des données INSEE,
- Territorialisation de la production de nouveaux logements (Répartition par polarités, équilibre des densités par secteurs, sobriété foncière, qualité et typologie souhaitable des logements),
- Inventaire des sites et secteurs « renaturables » et « désartificialisables » dans l'objectif de renforcer le maillage de nature en tissu urbain pour garantir le « bien vivre en beaujolais »

Tant que les différents documents du SCoT n'ont pas été complètement et totalement rédigés et soumis, approuvés par les Personnes Publiques Associées comme l'Etat, les différentes chambres ; l'enquête publique, ... toutes les modifications ou adaptations sont possibles.

Concertation Plan de Mobilités SYTRAL :

Mme LEGLISE Gaëlle expose :

Concertation préalable environnementale d'un Plan de Mobilités du 9 janvier au 10 mars 2023, sur une plateforme participative www.mobiliteterritoireslyonnais.fr créée pour recevoir les contributions. Ce Plan vise à améliorer les déplacements du quotidien grâce au déploiement de solutions de mobilité durables, performantes et lisibles pour tous les citoyens et dans tous les territoires. Concrètement cela consiste à développer des solutions alternatives à la voiture, comme la marche, le vélo ou le train pour nous inciter à nous déplacer autrement. À l'heure de l'urgence climatique, il s'agit de rendre notre territoire plus sain et plus agréable à vivre au quotidien. Il est donc important que les habitants et acteurs des territoires se mobilisent pour son élaboration. Participez largement à cette concertation.

Visite du village pour les nouveaux arrivants

Une visite du village pour les nouveaux arrivants sera organisée cette année, sans doute le même jour que la fête du village, mais à confirmer. Une réunion avec les organisateurs est prévue le 10 mars. Les nouveaux habitants intéressés peuvent se faire connaître en écrivant à : chessy.infos@gmail.com ou en informer le secrétariat de mairie.

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FÉVRIER 2023

1. DÉLIBÉRATIONS :

DEMANDE DE SUBVENTION À L'ÉTAT AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU COMPLEXE SPORTIF JEAN BIDON

Le Maire expose :

Le complexe sportif Jean Bidon sera prochainement rénové. Les travaux se dérouleront en deux phases :

1. la couverture des terrains de tennis et la création d'une halle festive
2. la transformation du terrain de foot en gazon synthétique

En parallèle, l'éclairage du complexe sera également rénové et la création d'un dispositif de récupération, de stockage et d'utilisation des eaux pluviales est prévue, ces deux points entrant dans le cadre de la rénovation énergétique du complexe sportif. C'est à ce titre que la commune va déposer une demande de subvention à l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL). Le coût prévisionnel des travaux d'amélioration énergétique s'élève à 129 666 € HT.

Pour rappel, nous avons déjà déposé, en 2021, une demande de subvention au titre de la DSIL classique mais notre dossier a été classé non éligible.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à bulletin secret, DÉCIDE à l'unanimité :

- d'adopter le projet de rénovation énergétique du complexe sportif,



CONSEIL MUNICIPAL

Les Comptes-rendus complets des conseils municipaux sont disponibles à la consultation sur les panneaux d'affichage communaux et sur le site internet communal, rubrique «vie municipale»

- d'autoriser M. Le Maire à solliciter une aide de l'Etat pour l'attribution d'une subvention, au titre de la DSIL, selon le plan de financement suivant :

Financeurs	Montant HT subventions sollicitées	Taux
ETAT - DSIL	72 150,00 €	56 %
SYDER	31 583,00 €	24 %
Autofinancement	25 933,00 €	20 %

La commune va déposer une demande de subvention à l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour la rénovation du complexe sportif Jean Bidon.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 1 647 833 € HT.

Pour rappel, nous avons déjà déposé, en 2021, une demande de subvention au titre de la DETR mais notre dossier n'avait pas été retenu.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à bulletin secret, DÉCIDE à l'unanimité :

- d'adopter le projet de rénovation énergétique du complexe sportif,
- d'autoriser M. Le Maire à solliciter une aide de l'Etat pour l'attribution d'une subvention, au titre de la DSIL, selon le plan de financement suivant :

Financeurs	Montant HT subventions sollicitées	Taux
ETAT - DETR	285 000,00 €	17,30 %
ETAT - DSIL	72 150,00 €	4,38 %
Conseil départemental	338 336,00 €	20,53 %
Conseil régional	505 389,00 €	30,67 %
Autofinancement	376 958,00 €	22,88 %

A ce titre, la commune va déposer une demande de subvention au Conseil régional au titre des Equipements sportifs.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 1 647 833 € HT.

Pour rappel, nous avons déjà déposé une demande de subvention en 2021 et notre dossier avait reçu une réponse positive avec une participation du Conseil régional d'un montant maximal de 251 520 €.

Le plan de financement transmis à la demande de subvention déposée cette année doit prendre en compte ce montant déjà accordé par arrêté attributif du 10 juin 2022.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à bulletin secret, DÉCIDE à l'unanimité :

- d'adopter le projet de rénovation énergétique du complexe sportif,
- de l'autoriser à solliciter une aide du Conseil

régional pour l'attribution d'une subvention, au titre des Equipements sportifs pour l'année 2023, selon le plan de financement suivant :

Financeurs	Montant HT des subventions sollicitées	Taux
Conseil régional	253 869,00 € (505 389,00 € accordés en 2022)	15,40 %
ETAT - DETR	285 000,00 €	17,30 %
ETAT - DSIL	72 150,00 €	4,38 %
Conseil départemental	338 336,00 €	20,53 %
Autofinancement	376 958,00 €	22,88 %

RÉPARTITION 2022 DU PRODUIT 2021 DES AMENDES DE POLICE RELATIVES A LA CIRCULATION ROUTIÈRE

La somme de 6 150 € a été allouée à notre collectivité et nous a été versée en décembre 2022. A cet effet, la Préfecture nous demande une délibération mentionnant l'engagement de réaliser les travaux et acceptant la subvention. Pour rappel, les travaux seront réalisés la première quinzaine de février.

Adopté à l'unanimité.

MODIFICATION DES HORAIRES DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC NOCTURNE

La Commission économie d'énergie créée lors du conseil municipal du 12 décembre 2022, s'est réunie à plusieurs reprises ces dernières semaines pour mener une réflexion sur l'éclairage public nocturne de la commune.

A l'issue de leur réflexion, dans l'objectif d'harmoniser l'éclairage de la commune, la Commission propose d'éteindre à 22h et de rallumer à 6h (prise en compte des ramassages scolaires).

Il est à noter que l'éclairage communal est doté d'une horloge astronomique qui gère l'éclairage en fonction du lever et du coucher du soleil. Le début de l'éclairage le soir et la fin de l'éclairage le matin ne sont donc pas modulables.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à bulletin secret, DÉCIDE à l'unanimité :

À effet de la prochaine intervention du Syder pour la mise en place et de la signalisation publique, soit au 3 avril 2023.

Monsieur André Denoyelle nous expose que, dans le cadre de la démarche performancielle, le Syder nous montre :

- une consommation horaire de l'éclairage de 30,46 Kwh 30 460 W/h

- Un temps de fonctionnement annuel de 4 111h 4111/365 => moyenne journalière de 11h30 d'éclairage soit une consommation de 30,46 x 11,5 = 305,29 kWh l'équivalent de 305 radiateurs.

En tenant compte de la mesure d'économie d'énergie proposée au conseil, la durée d'éclairage journalière serait ramenée à $11,5 - 8 = 3h1/2$. Soit une économie de 65% d'énergie électrique.

La nouvelle conso annuelle serait de $106,61 \text{ kwh} \times 365 = 38\,913 \text{ kwh/an}$

La conso annuelle actuelle est de $125\,221 \text{ kwh/an}$

La + pertinente des économies d'énergie est celle que l'on ne consomme pas et celle qui ne détruit pas.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS

Le Maire expose :

la commune est engagée depuis déjà 2 ans dans une action collaborative (et fortement bénéfique) avec la Fondation 30 Millions d'Amis dans le but de gérer les populations de chats errants en maîtrisant leur prolifération. La solution la plus efficace est de contrôler leur reproduction par la stérilisation.

Grâce à la convention signée en 2022, 19 chats errants ont pu être stérilisés sur la commune, dont 9 femelles. Ces chats ont également été identifiés par puce électronique au nom de la Fondation (prévu dans la convention).

Afin de poursuivre cette action, il apparaît indispensable de signer une nouvelle convention pour 2023.

Les habitants sont sollicités afin de signaler la présence de chats errants à la mairie en précisant le secteur.

Le coût pour la commune est fonction de la détermination du nombre de chats errants à stériliser. Les stérilisations coûtent 90 € en moyenne par chat

(100 € pour les femelles, 80 € pour les mâles). La moitié est payée par la Fondation, l'autre par la commune. Les stérilisations coûteraient donc 45 € en moyenne par chat à la commune.

Les chats errants stérilisés seront, comme en 2022, identifiés par puce électronique au nom de la Fondation 30 Millions d'Amis.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à bulletin secret, DÉCIDE à l'unanimité :

- de l'autoriser à signer la convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis pour l'année 2023,
- de fixer le nombre de chats errants à stériliser à 20, soit un montant de 900 €,
- d'inscrire cette dépense au budget 2023.

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'AMICALE DES RÉSIDENTS DE L'EHPAD ASSOCIATIF JEAN BOREL

Par courriel reçu le 14 janvier 2023, l'amicale des familles de résidents de l'EHPAD Jean Borel sollicite la commune pour une subvention. Pour rappel, l'assemblée délibérante avait décidé de verser la somme de 100 euros à cette amicale au titre d'une subvention pour 2022.

Le Maire propose de verser la somme de 200 euros à l'amicale des familles de résidents de l'EHPAD Jean Borel.

Adopté à l'unanimité.

Informations diverses

Conseil Municipal des Enfants : validation du nom choisi pour l'école publique :

« l'école de la Chessylite »

Commission vie associative et culturelle : point sur les manifestations prévues en 2023.

SITE INTERNET DE LA MAIRIE DE CHESSY / VIE ÉCONOMIQUE

■ Le nouveau site Internet de la mairie est en ligne, et dans la rubrique vie économique : un annuaire de tous les acteurs économiques de Chessy.

Vous souhaitez être présent sur cet annuaire comme sur les autres supports de communication de la commune ? Prenez contact par mail : chessy.infos@gmail.com.

■ Afin d'illustrer nos bulletins municipaux et autres supports, nous sommes preneurs de jolies photos de notre village. Vous pouvez les transmettre en commentaire sur le facebook de la mairie, via Messenger ou par mail à l'adresse : chessy.infos@gmail.com.

Merci de votre aide !

 suivez nous sur
MAIRIECHESSY69





VIE ASSO

Associations cassissiennes: cet espace vous est dédié !
Nous sommes heureux de vous retrouver ici alors n'oubliez pas :
pour le prochain bulletin,
transmettez vos articles à chessy-infos@chessy69.fr

MÉDIATHÈQUE

Du nouveau devant la médiathèque : une boîte à presse, sur le modèle des boîtes à livres ! Tout le monde peut librement déposer et prendre des magazines ou journaux. La boîte se trouve sur la place de la Poste à Châtillon par beau temps (sauf les dimanches et lundis).

Avec le printemps va commencer notre cycle d'animations autour des insectes :

- Exposition « Le Monde des insectes » réalisée par l'Atelier d'arts plastiques Kaléidoscope, jusqu'au 16 mars.

- Exposition « Insectes », prêtée par la Médiathèque du Rhône, du 23 mars au 15 avril.

- Heure des enfants mercredi 5 avril à 10h, pour les 4-7 ans. Histoires et activités. Sur inscription.

- Projection du film « Le petit peuple du potager », mardi 9 mai à l'Esplanade de Châtillon (horaire à venir)

- Balade nature à la découverte des insectes auxiliaires mercredi 10 mai à 15h. Sur inscription.

Mais vous pourrez retrouver aussi vos animations régulières :

- Samedi 4 mars au matin, la Grainothèque de Mines de Liens revient à la médiathèque : vous pourrez échanger des graines, car c'est le moment de planter !

- Rencontre du club lecteurs adultes mercredi 22 mars à partir de 19h00. Entrée libre.

- Heure des grands mercredi 22 mars à 14h à partir de 8 ans : les enfants vont préparer sur 3 mercredis un petit spectacle de contes, en partenariat avec l'école de musique ! Sur inscription.

- Avant-première de la Nuit du conte vendredi 7 avril à 10h : spectacle de Cathy Trufier pour les tout-petits. Sur inscription.

Toutes ces animations sont gratuites. Vous pouvez réserver vos places par mail, téléphone, sur place à la médiathèque ou sur notre site web grâce au formulaire.

Si vous n'êtes pas encore inscrits à la médiathèque, venez vous renseigner sur les emprunts possibles : livres, DVD, CD de musique, presse, livres audio, tableaux et sculptures de l'artothèque, mais aussi les ressources en ligne : VOD, musique, presse, livres numériques, livres audio, cours et vidéo-formations, accessibles gratuitement depuis chez vous.

La médiathèque sera fermée pour le week-end de Pâques samedi 8 avril et pour le week-end de l'Ascension du 18 au 21 mai.

INFOS

- Médiathèque intercommunale Châtillon Chessy
Place de la Poste - 69380 Châtillon d'Azergues
04 78 43 91 61

Tarifs pour les habitants de Châtillon et Chessy :
jeune : 2 €, adulte : 6 €, foyer : 10 €, pour 1 an.

mediatheque@chatillondazergues.fr

<http://mediatheque.chatillondazergues.fr>

<http://facebook.com/mediathequechatillonchessy>

Mardi 16h-18h30

Mercredi 9h30-12h30 15h30-18h30

Jeudi 16h-18h30

Samedi 9h30-12h30

ARC

- Le 21 janvier 2023 a eu lieu notre Assemblée Générale. L'année 2022 a été une année très positive. Dans l'ensemble nos assistances se sont bien passées, nous avons eu des retours positifs.

Suite au départ de notre Secrétaire-trésorière nous avons réélu un nouveau bureau : Président et Vice-Président ont été réélus, une nouvelle Secrétaire et un nouveau Trésorier ont été élus.

En prévision de l'année 2023, nous avons de nombreuses assistances programmées, nous sommes toujours en quête de nouveaux membres Femmes et Hommes qui peuvent nous contacter au 06.60.12.18.52



SAMEDI 13 MAI : C'EST VOTRE JOUR DE CHANCE !

■ **GRAND LOTO à la Salle des Fêtes de Chessy, organisé par le Sou des Ecoles. A partir de 17h45. Buvette et restauration sur place.**

De beaux lots sont à gagner : Voyage pour une valeur de 800 euros, matériel HIFI, téléviseur, bon gastronomie, bien-être, et de nombreux autres lots.

Les enfants participent ! 2 parties leur sont dédiées avec à la clé l'anniversaire de rêve ou leur premier vélo.



L'ensemble des profits de cette soirée, vente de cartons et restauration sert à financer et porter les projets de l'école : sorties scolaires, projets danse, ateliers d'éveil, matériel pédagogique, livres de la Bcd... Nous vous attendons nombreux !

Tous ensemble pour les aider à grandir !

CLASSE EN 2

■ **Oyez Cassissiens et Cassissiennes,**

Après une fête des conscrits grandiose et mémorable, place doit maintenant être faite à l'éclatante classe en 3 !

Pour ceci, **la classe en 2 effectuera son enterrement le vendredi 28 avril, au cœur du village, à partir de 19h.**

Venez nombreux nous soutenir dans cette tâche toute somme très festive et qui fait partie des traditions de notre village !

Mais, la classe en 2 reste toujours active avec l'organisation prochaine du **loto annuel de la 2 prévu le 14 octobre 2023 à la salle des fêtes de Chessy !**

De nombreux lots à gagner, de la bonne humeur, et une équipe dynamique sera au rendez-vous pour vous accueillir lors de cette manifestation alors venez nombreux !

Besoin d'un renseignement ! voici l'adresse mail de la classe laclasseendeuxchessy@gmail.com.

Et n'oubliez pas, la 2 c'est la classe, alors à bientôt!!!



T3C

■ En ce début d'année 2023, nous avons organisé un «Apéro Time», l'occasion de se retrouver et se souhaiter les meilleurs vœux.

Nos adhérents ont pu profiter de l'hiver et goûter à la poudreuse lors d'une sortie organisée par le club, mais on n'oublie pas le tennis tout de même !!!



Nous comptons sur vous pour venir encourager nos joueurs et joueuses qui vont démarrer les tournois par équipe en avril.

Et si vous passez vers **Tassin-la-demi-lune le samedi 25 mars à partir de 13h00**, n'hésitez pas à vous arrêter pour encourager nos joueuses pour les raquettes FFT.

Nous aurons encore plein de belles aventures à vous faire partager...

Tennistiquement vôtre !

T3C





VIE ASSO

Associations cassissiennes: cet espace vous est dédié !
Nous sommes heureux de vous retrouver ici alors n'oubliez-pas :
pour le prochain bulletin,
transmettez vos articles à chessy-infos@chessy69.fr

QI GONG ET TAI JI CHUAN SOURIRE À LA VIE.

- La pratique est une expérience, qui nous rend plus disponible à nous-même.
Un itinéraire pour réveiller nos capacités, nos compétences.
Il est toujours temps de prendre soin de soi.
- Se donner une intention juste pour pratiquer au-delà d'une activité corporelle.
Un centrage pour vivre une expérience vraie.
- La pratique du QI GONG et du TAI JI CHUAN apaise l'esprit et soulage le corps.
QI GONG et TAI JI CHUAN sont thérapeutiques par essence.
Ils font partie des pratiques thérapeutiques de l'attention et de la conscience liées au mouvement.

Pratiquer, c'est sourire à la vie.

Différentes séances chaque semaine, hors vacances scolaires, à Chessy ou à Châtillon (à préciser).

MERCREDI : 18h - 19h30 : mouvements pour le bien-être et TAI JI CHUAN.

MARDI : QI GONG 19h30 - 20h30

JEUDI : QI GONG 14h - 15h
TAI JI CHUAN 15h - 16h

MEDITATION sur inscription

QI GONG, un dimanche par mois, 9h-11h (sur inscription préalable).

- Nous sommes là pour vous renseigner :
Christel : 06 79 36 29 39 ou tc3info@orange.fr
Françoise : 06 28 07 02 61
KIMOCHI: tcqg69@orange.fr
Et aussi : KI-asso.org



SAINT GERMAIN NUELLES RANDONNÉE PÉDESTRES DIMANCHE 19 MARS

- Le Club Pédestre Les Grisemottes (St-Germain Nuelles) organise sa 48ème randonnée pédestre printanière, le dimanche 19 mars 2023.
Circuits d'environ 8, 12, 16, 22, 28 kms.
Deux parcours spécifiques pour personnes à mobilité réduite, pour les fauteuils roulants et même les poussettes enfants de : 4 - 6 km.
Sur les petits parcours, des panneaux avec énigmes dédiés aux enfants offrent la possibilité de découvrir la randonnée d'une manière ludique et astucieuse.
Voilà de quoi satisfaire tous les participants et passer une agréable journée de détente et de plein air.
Départ entre 8 h et 14 h (suivant les circuits) de la salle polyvalente du Colombier de St Germain sur l'Arbresle. Médailles pour les enfants.
Ravitaillements variés sur tous les parcours : assiette campagnarde, pâtes en salade, sandwich, gâteaux, fruits, boissons, dégustation de beaujolais chez les vignerons, en fonction des circuits.
Démarche écologique : apportez votre verre.
Renseignements au 04 74 01 51 01 - 04 74 01 21 08.
Site : www.lesgrisemottes-rando.org

COMITÉ D'ENTRAÏDE

- Notre Assemblée Générale s'est tenue le jeudi 19 janvier dernier, le bureau a été reconduit dans son intégralité sachant que Françoise Brun a été élue à l'unanimité au poste vacant de trésorière adjointe.
- Après deux années d'interruption nous avons décidé d'organiser **le samedi 25 mars notre concours de belote coïncée à la salle des fêtes**.
Les inscriptions seront prises à partir de 14H00 afin de débiter les parties dès 14H30, le prix de l'inscription a été fixé à 18 € par doublette.
Toutes les équipes seront primées et une collation sera servie à tous les participants à l'issue des parties (saucisson chaud pommes vapeur), une buvette sera à la disposition des joueurs pendant toute la durée du concours.
Premier prix : 2 jambons crus – Deuxième prix : 2 rosettes – Troisième prix : 2 rôtis de porc – Quatrième prix : 2 pâtés de campagne
- Contacts : Patricia Martin 09 53 14 06 59
Giloue Portalès 04 78 64 60 29
Yves Méchin 06 19 59 30 91

ASSOCIATION KALÉIDOSCOPES, ARTS EN MOUVEMENTS

■ Nouvelles de l'atelier

« Au mois d'octobre, l'atelier s'est trouvé envahi de petites bestioles diverses.

Renaissance de la biodiversité à la Colletière au gré d'un agréable été indien, après un terrible été caniculaire ?

Oh que non !

Marina et Anne de la Médiathèque, faisant fi de l'entomophobie possible des élèves, se sont entendues pour nous faire entrer dans le monde des insectes, nous invitant à les multiplier du bout de nos pinceaux ou autres outils, démiurges de la lutte contre leur extinction !

Si les papillons ont de suite été plébiscités, d'autres insectes ont pu d'abord rebuter les élèves...

Mais grâce aux ouvrages formidables prêtés par la Médiathèque ces petits êtres à SIX pattes nous ont peu à peu apprivoisés et c'est avec bonheur que nous avons multiplié coléoptères, hyménoptères et autres bestioles ressurgies de nos souvenirs d'enfance, fourmis, gendarmes, cigales, mantes religieuses...

Coccinelles, libellules ou papillons, sur le gazon bien arrosé de la comptine ou dans le poème de Jacques Prévert.

Aujourd'hui, ceux que nous avons inventés, sagement hibernés dans nos boîtes à insectes, attendent le temps venu de leur migration au centre du village pour rejoindre les manifestations printanières de la Médiathèque autour du développement durable : thème choisi pour 2023 Les Insectes, après Les Arbres l'an passé, auquel l'atelier avait aussi collaboré. » Marie B

■ LES BESTIOLES

Celles qui piquent, qui grattent, qui rampent, ... qui font crrr crrr ou bzz bzz, on ne le aime pas trop en général !

Et bien Marina a trouvé en elles une source d'inspiration ! et tout le monde a joué le jeu..., pas la peine d'amener votre insecticide, elles sont inoffensives celles-ci » Isabelle GC

■ Exposition des travaux de l'atelier à la médiathèque de Chatillon du 23 février au 16 mars

■ Prochains stages à l'atelier pour adultes et enfants :

Renseignements au 0640590353 facebook.com/kaleidoscopes.fr

Samedi 18 Mars de 14h à 17h

- Vers l'abstraction Encres de couleurs
- Travail gestuel et de texture avec l'encres de couleurs sur papiers photos (pulvérisation, effet sel, empreintes, réserve de blanc ...)

Samedi 29 avril de 10h à 17h

- Toutes vos impressions !
 - Découverte des différentes techniques d'impression (monotype, gelli plate, tetrapack ...)
 - Retravailler en collage ou avec ajouts d'aquarelle
- Samedi 3 juin de 10h à 17h
- Peintures à l'huile aux couteaux ou pinceaux
 - Composition sur une petite toile, abstraite ou figurative, avec l'utilisation du médium à peindre

CRÉA'MÔMES

■ L'accueil de loisirs Créa'Mômes à Chatillon d'Azergues est ouvert durant les mercredis et les vacances scolaires de 7h30 à 18h30.

Nous accueillons les enfants âgés de 3 à 12 ans, répartis en trois groupes (les 3-5 ans dans les locaux de l'école maternelle, les 6-7 ans et les 8-12 ans dans les locaux de l'école élémentaire).

Durant les vacances scolaires, un thème est proposé pour chaque groupe, avec des activités manuelles, sportives ou simplement ludiques adaptées aux enfants.

Pour les mercredis de l'année scolaire 2022-2023, un thème est proposé par période.

Pour ce qui est des prochaines inscriptions : pour les vacances de Printemps : ouverture le 21 mars en ligne.

Nous sommes en recherches permanentes d'animateurs, (principalement diplômés et stagiaires BAFA) pour compléter nos équipes sur les mercredis et les vacances, n'hésitez pas à postuler !

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, ou contactez la direction par mail : creamomes@cc-pierresdorees.com

L'équipe de direction et d'animation de Créa'Mômes



VIE ASSO

Associations cassisiennes: cet espace vous est dédié !
Nous sommes heureux de vous retrouver ici alors n'oubliez pas :
pour le prochain bulletin,
transmettez vos articles à chessy-infos@chessy69.fr

SUD AZERGUES FOOTBALL

■ **Le SAF a commencé cette année 2023 sur les chapeaux de roue. Le retour après 2 années d'absence et la 22ème édition du TOURNOI INTERNATIONAL DES PIERRES DORÉES les 4 et 5 février.** Une organisation sans faille où tous le SAF et les bénévoles du club étaient présents pour accueillir les 24 équipes participant aux tournois du samedi matin au dimanche soir.

L'INTERSTAR GENÈVE a remporté le Challenge du tournoi face à l'AS MONTFERRAND.

Mais le SAF n'est pas en reste: avec élu meilleur gardien du tournoi son jeune gardien le cassisien ILOAN BOUGON. Une belle récompense remise par MATHIEU PATOUILLET gardien de but de l'Olympique Lyonnais (9 ans après l'avoir remporté avec le SAF également).

Bravo à tous les participants et merci au nombreux public qui est venu partager avec nous un grand moment de convivialité pour cette belle fête du sport.



Après une courte trêve, nos équipes retrouvent les terrains.

A noter le passage au niveau supérieur, en INTER GROUPEMENT, de l'équipe U13 dirigée par Cyril Pradat. Une évolution pour nos jeunes qui est le résultat du travail et du sérieux de tout un groupe.



Notre équipe U20 qui va nous faire vivre une fin de saison palpitante, étant premier de son championnat, et qui mettra tout en œuvre pour le rester.



Voilà donc de nombreuses raisons pour venir encourager nos joueurs et participer à la belle aventure du SAF, tout les week-end sur nos terrains de CHESSY et CHÂTILLON.

Le SAF prépare pour le mois d'avril son STAGE DE PÂQUES,
ATTENTION les places sont limitées, toutes les infos et le bulletin d'inscription est disponible sur le site du SAF.

Toutes les infos du SAF sur notre site www.sudazerguesfootball.fr.

Pour des infos particulières n'hésitez pas à nous contacter par mail:
contact@sudazerguesfootball.fr



ÉCOLE DE MUSIQUE DES PIERRES DORÉES

■ Inscriptions ouvertes pour une Heure des grands musicale à la médiathèque !

L'École de musique et la Médiathèque de Chessy-Châtillon s'associent pour proposer une Heure des grands, en musique. Les enfants à partir de 8 ans peuvent s'inscrire dès maintenant pour trois après-midis au cours desquels ils créeront un petit spectacle sur le thème du conte, accompagnés par les bibliothécaires et les élèves de l'orchestre dirigé par Marina Paglieri.

Mercredis 22, 29 mars et 5 avril à 14 h (les enfants doivent être présents aux 3 dates), inscription gratuite sur réservation auprès de la médiathèque.

■ Saxophone et chorale

L'École de musique propose depuis cette année des cours de saxophone, assurés par Noé Piris. N'hésitez pas à nous écrire si vous êtes intéressés par cette pratique.

Nous vous rappelons également que sous réserve d'un nombre suffisant de membres, une chorale pourra être mise en place à partir de la rentrée 2023. Pour celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait, vous pouvez nous contacter pour nous faire part de votre intérêt à y participer, ou pour toute question !

Contact : asso-edmpierresdorees@laposte.net

L'Heure des grands
Mercredis 22, 29 mars et 5 avril
à 14h à la médiathèque !

Gratuit sur réservation –
Être présent
aux 3 dates

Création d'un
petit spectacle
de conte avec
l'école de
musique !

Médiathèque
CHâtillon
lessy
intercommunale

Place de la Poste - 69380 Châtillon - 04 78 43 91 61 - mediatheque@chatillondazergues.fr
<http://mediatheque.chatillondazergues.fr>

FONDATION
30
MILLIONS
D'AMIS
reconnue d'utilité publique

**Avec la Fondation 30 Millions d'Amis,
votre mairie s'engage pour
la stérilisation des chats errants.**

Le saviez-vous ? Un couple de chats non stérilisés peut
engendrer plus de 20 000 descendants en quatre ans !

Pour soutenir nos actions en faveur des animaux,
rendez-vous sur 30millionsdamis.fr

La commune est engagée depuis déjà 2 ans dans une action collaborative (et fortement bénéfique) avec la Fondation dans le but de gérer les populations en maîtrisant leur prolifération. La solution la plus efficace est de contrôler leur reproduction par la stérilisation.

Grâce à une convention signée en 2022, 19 chats errants ont pu être stérilisés sur la commune dont 9 femelles.

Une nouvelle convention sera signée prochainement pour l'année 2023 pour la stérilisation d'autres chats errants.

Afin d'être le plus efficace possible, la Fondation a besoin de l'aide des habitants de la commune qui doivent absolument signaler la présence de chats errants à la mairie en précisant le secteur. Une seule adresse pour cela : accueil@chessy69.fr

Nous vous remercions de votre collaboration et de diffuser un maximum cette information autour de vous !



VIE ASSO

Associations cassissiennes: cet espace vous est dédié !
Nous sommes heureux de vous retrouver ici alors n'oubliez pas :
pour le prochain bulletin,
transmettez vos articles à chessy-infos@chessy69.fr

CLASSE EN 4

■ **Conscrits et conscrites de la classe en 4 se rencontrent une nouvelle fois vendredi 24 mars 2023** dans une réunion conviviale, utile à l'animation de notre village.

Cette réunion d'échange sera l'occasion de se connaître, de découvrir les projets d'animation en cours, d'en proposer vous-même.

Réunion à partir de 19h à la mairie (Salle Eliot).

Vous êtes né(e) dans une année en 4 (1994, 2004 par exemple), venez, vous êtes de plein droit membre de la classe en 4.

Aucune adhésion à régler, venez participer à l'organisation des actions nécessaires pour notre grand défilé de chars, la vague, le banquet, le bal en 2024.

Et n'hésitez pas à nous contacter : classe4chessy@gmail.com, ou par notre page Facebook « Classe en 4 de Chessy » ou encore par téléphone, Corinne Trebaux 06.32.57.69.69

Femmes et hommes, garçons et filles, des joies intergénérationnelles partagées, vive la 4 !



MINES DE LIENS

■ L'AG de l'association a été l'occasion de rappeler l'importance et la valeur du travail réalisé par ses bénévoles ; grâce à leurs investissements nous avons une organisation qui roule. Ils sont toujours présents tant pour apporter de nouvelles idées que pour les réaliser.

■ L'association remercie sincèrement tous les acteurs qui se retroussent les manches pour faire vivre l'association avec ses valeurs et toujours dans le respect de chacun et dans la bonne humeur.

■ Vous pouvez toujours intégrer notre CA pour participer aux réflexions sur nos projets et leurs réalisations, il nous manque un trésorier adjoint, n'hésitez pas vous faire connaître.

L'AMAP :

Comme chaque année, depuis Avril 2010, l'amap de Mines de Liens propose les nouveaux contrats « Printemps-Été 2023 » avec ses producteurs. Ils pratiquent tous une agriculture biologique et nous fournissent en légumes, pain, fruits (pommes, poires, kiwis, petits fruits rouges) fromages de chèvre, laitages de vache, glaces, agrumes de Corse, volailles et œufs.

Des visites de ferme seront organisées avant les

vacances d'été et permettront aux adhérents de découvrir l'origine des produits qu'ils consomment et le travail dans les exploitations agricoles.

Nous allons avoir le plaisir de renouveler la fête des producteurs. Elle aura lieu le jeudi 8 juin de 18h à 20h, au stade de Chessy. Une vingtaine de producteurs seront présents entre l'AMAP et notre groupement d'achats. Cette manifestation est ouverte au public, entrée libre, dégustation et ventes de produits, tombola, animations.... Venez partager ce bon moment avec nous !

Pour nous contacter, veuillez adresser votre message à l'adresse suivante : amap69chessy@gmail.com

■ **L'association prépare son événement phare, le dimanche 7 mai : LES JARDINIALES** : des exposants, des ateliers, des conférences... le tout en lien avec le jardinage.

Une conférence de Gérard Ducerf le samedi 6 à 17h à la salle l'Esplanade à Châtillon, démarrera l'événement.



CLASSE EN 3

■ Tout d'abord, un grand merci aux habitants de Chessy pour leur accueil et d'avoir participé à notre vente de brioches.

■ **Nous vous rappelons notre soirée Concert Rock / Pub irlandais, samedi 18 mars à partir de 19h30**

A la salle des Fêtes de Chessy – Soirée dansante sur invitation avec deux groupes Rock Tetedezof et Unréal en concert. – vous pouvez prendre vos places via le QR CODE de l'affiche ou par les conscrits.

Ouverture du Pub de la classe en 3 dans l'après-midi avec Petite restauration sur place et Retransmission du match France/Pays de Galles gratuite sur grand écran, à partir de 15h30, venez nombreux !

■ **Le week-end des conscrits approche :**

Si vous êtes conscrit vous pouvez encore vous inscrire jusqu'au 18 mars par mail : contact.la3chessy@gmail.com

Programme des festivités :

- **Vendredi 28 avril : vers 19h – défilé humoristique dans les rues de Chessy, suivi du bal.**

- **Dimanche 30 avril : 11h – défilé précédé des photos et d'une messe**
Venez faire la fête avec nous.

Prochaine réunion : le vendredi 10 mars 2023 : 19h30 - salle Elliot au-dessus de la mairie.



CLUB DE L'AMITIÉ

■ Le Club de l'Amitié est ouvert à tous, venez nous rejoindre. Ce Club est un lieu de rencontre, de parole, d'entraide et de partage.

■ C'est également un lieu d'activités :

Marche douce (entretien physique, promenades) lundi de 14h à 16h.

Atelier Mosaïque (technique, accompagnement dans le choix et la réalisation de son projet artistique) mardi de 14h à 16h30.

Informatique (débuter avec l'outil informatique, l'utiliser pour son quotidien) mercredi matin de 9h à 11h.

Activité jeux actuellement coinche et scrabble. Nous recherchons des joueurs de carte. Jeudi de 13h30 à 18h.

■ La cotisation est de 10 euros par trimestre.

Dans l'année nous organisons 1 sortie à la journée, 1 pique-nique, 1 restaurant ainsi qu'un repas pour la période de Noël.

■ Le Club de l'Amitié est un lieu de lien social avec des personnes de son village, ou des villages avoisinants, nous rencontrons aussi les enfants des écoles, donnons de notre temps pour la réalisation de fleurs en papier pour les conscrits.

■ N'hésitez pas à vous renseigner à venir nous voir dans notre local au rez-de-chaussée à droite de la Mairie.

Téléphonez moi : Mme BERERD MARIE PAULE - 06/15/64/08/51

Amicalement : La présidente



ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

■ André DURIX, décédé le 09/02/2023



CHESSY
— les Mines —

Place de la Mairie
69380 Chessy les Mines

04 78 43 92 03

ag@chessy69.fr
www.chessy69.fr

Ouvert tous les jours
de 15h à 19h du lundi au vendredi
Fermeture le mercredi et le samedi